

D.2020.09.23.4.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 23 Septembre 2020

4 – PROJETS TERRITORIALISES

4.3 – Doublement De La Capacité Ligne A – Avenant n°1 au marché 52M 2018 013470 M : Assurance construction – Police Dommage Ouvrage – Cabinet DE BARDIES/ AXA France : Autorisation de signer l'avenant

L'an deux mille vingt, le vingt trois septembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Perrin)	
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20200928-20200923-4-3D-DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020

Par délibération n° D 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la capacité de la ligne A.

Par délibération n° D 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT) la réalisation de l'opération de doublement de la capacité de la ligne A.

Par délibération n° D 2018.07.11.6.10 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical a approuvé le marché 52M 2018 013470 concernant l'assurance Dommage Ouvrage pour les ouvrages de la ligne A modifiés dans le cadre de l'opération du doublement de la capacité de la ligne A avec le Cabinet DE BARDIES/AXA FRANCE.

Les travaux de la station Jean Jaurès dans le cadre de l'opération du doublement de la capacité de la ligne A du métro ont fait l'objet de deux permis de construire distincts.

L'objet du présent avenant est d'intégrer dans l'assiette de la prime, le second permis de construire qui n'avait pas été déclaré initialement au moment de la souscription de la police d'assurance dommages ouvrage à savoir le permis de construire « Ramblas ».

Le montant du marché est porté de 364 331,94 € TTC à 382 444,30 € TTC, soit une augmentation de 4,97% par rapport au montant initial du montant du marché.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la signature de l'avenant sus décrit et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant à conclure avec le Cabinet DE BARDIES/AXA FRANCE pour un montant de **18 112,94 € HT**.

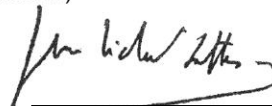
ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer ledit avenant.

ARTICLE 3 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel Baudouin

Réception en préfecture
031-253100986-20200928-20200923-4-3D-
DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

ASSURANCE CONSTRUCTION – POLICE DOMMAGE OUVRAGE AVEC CCRD

AVENANT N° 1

MARCHE N° 52M 2018 13470 M

AOUT 2020

Titulaire : AXA ASSURANCE



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20200928-20200928-13E-
DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020



PREAMBULE

Par délibération n° 2018.07.11.6.10 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant le lot 3 Assurance Dommages Ouvrage pour l'opération du doublement de la capacité de la ligne A du métro.

Le marché n° 52M 2018.07.11.6 M a été notifié le 20 juillet 2018.

Le montant global du marché s'élève à 364 331,36 € TTC.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT n° 1

Les travaux de la station Jean Jaurès dans le cadre de l'opération précitée ont fait l'objet de deux permis de construire distincts. Il s'agit d'intégrer dans l'assiette de la prime, le second permis de construire qui n'avait pas été déclaré initialement au moment de la souscription de la police d'assurance dommages ouvrage à savoir le permis de construire « Ramblas ».

Il est précisé que cet ouvrage ne comporte pas d'ouvrage de caractère exceptionnel / grande profondeur ni de travaux inusuels.

ARTICLE 2 – MODIFICATION APPORTÉE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'article 2.1 de l'Acte d'Engagement est modifié comme suit :

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte de ces modifications, s'élève à :

Montant initial TTC de la prime prévisionnelle totale : 364 331,36 €

Taux applicable : 0,60 % HT (taxes à 9 %)

Assiette : 2 759 487 € HT

Frais et taxe attentats TTC : 65,90 €

Augmentation du montant TTC : 18 112,94 €

Nouveau montant TTC du marché : 382 444,30 €

ARTICLE 3 - RENONCIATION

Par la signature du présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

ARTICLE 4 - AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 1 restent applicables.

Fait à Toulouse en un seul original le

Le titulaire

Le Représentant du Maître d'Ouvrage



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20200928-20200923-4-3D-
DE
Date de télétransmission : 28/09/2020
Date de réception préfecture : 28/09/2020